



MEDIEVALISTA

N.º 36 | Julho – Dezembro 2023

ISSN 1646-740X

---

**Le rôle des *primogènits* aragonais  
dans la conquête du *Regnum Sardiniae et Corsicae*  
(1323-1421)**

**The role of the Aragonese primogènits  
in the conquest of the *Regnum Sardiniae et Corsicae*  
(1323-1421)**

***Vannina Marchi van Cauwelaert***

Université de Corse – UMR 6240 LISA  
Bâtiment Edmond Simeoni, avenue Jean Nicoli,  
20250 CORTE

[Marchi\\_v@univ-corse.fr](mailto:Marchi_v@univ-corse.fr)  
<https://orcid.org/0000-0003-1980-8205>

Data recepção do artigo / Received for publication: 24 de Outubro de 2023  
Data aceitação do artigo / Accepted in revised form: 19 de Abril de 2024

DOI : <https://doi.org/10.4000/12ufn>

## RÉSUMÉ

Entre 1323 et 1421, le “*fet de Sardenya*” et la conquête de la Corse furent l’un des principaux problèmes auquel les rois d’Aragon furent confrontés. Au cœur d’une longue guerre contre la Commune de Gênes, la domination des îles fut en effet l’un des enjeux de la diplomatie aragonaise. La difficile conquête du *Regnum Sardiniae et Corsicae* impliqua aussi bien les rois d’Aragon que leurs princes héritiers, de sorte que son étude offre un bel éclairage sur l’éventail des relations, allant de la soumission au conflit ouvert, entre les rois et leurs *primogènits*, au sein de la Couronne d’Aragon.

**Mots clés:** Diplomatie, conquêtes, Couronne d’Aragon, îles, princes héritiers.

## ABSTRACT

Between 1323 and 1421, the “*fet de Sardenya*” and the conquest of Corsica were one of the main issues the king of Aragon had to face. In the midst of a long war against the Commune of Genoa, the domination of the islands was one of the key issues in Aragonese diplomacy. The difficult conquest of the *Regnum Sardiniae et Corsicae* involved both the kings of Aragon and their Crown princes. This study sheds light upon the range of relations, from submission to revolt, between the kings and their *primogènits* within the Crown of Aragon.

**Keywords:** Diplomacy, conquests, Crown of Aragon, islands, Crown Princes.



En 1297, la bulle *Super reges et regna* réunissait la Corse et la Sardaigne au sein d'un nouveau royaume vassal du pape, inféodé à Jacques II d'Aragon<sup>1</sup>. Conçu pour compenser la perte du royaume de Sicile, qui devait être restitué aux Angevins<sup>2</sup>, ce nouveau royaume ne connut une première réalité qu'en 1323, lorsque Jacques II en entreprit la conquête, après en avoir porté le titre théorique pendant plus de vingt ans<sup>3</sup>. Confiée à l'Infant Alphonse, devenu, de fait, le *primogénit* aragonais suite à la renonciation au trône de son frère aîné<sup>4</sup>, la conquête de la Sardaigne fut un moment de parfaite collaboration entre le roi et son héritier. De nombreux documents illustrent le dialogue permanent entre Alphonse et son père<sup>5</sup>, dont il était le représentant en Sardaigne avec le titre de " lieutenant " <sup>6</sup>. Longuement décrite dans les chroniques de Muntaner<sup>7</sup> et de Pierre le Cérémonieux<sup>8</sup>, la conquête de la Sardaigne par Alphonse met en exergue l'attitude d'obéissance exemplaire d'un *primogénit* aragonais envers son père. Les chroniques exaltent ainsi la valeur militaire exceptionnelle de l'Infant, en proie aux attaques de la malaria, et son esprit de sacrifice. Un modèle qui semble avoir été déterminant dans l'attitude des

<sup>1</sup> La bulle d'inféodation a été publiée dans SALAVERT Y ROCA, Vicente – *Cerdeña y la expansión mediterránea de la Corona de Aragón*. vol. II: *Documentos*. Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1956, doc. XXI, pp. 22-29. L'on trouvera une analyse de la cérémonie d'investiture et des tractations diplomatiques l'ayant précédée dans PÉQUIGNOT, Stéphane – " Le "premier voyage à Rome" de Jacques II d'Aragon ". In GUENÉE, Bernard; MOEGLIN, Jean-Marie (dir.) – *Relations, échanges, transferts en Occident au cours des derniers siècles du Moyen Âge, hommage à Werner Paravicini*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2011, pp. 135-164.

<sup>2</sup> Sur les négociations diplomatiques ayant abouti à la création du *Regnum*, voir SALAVERT Y ROCA, Vicente – *El tratado de Anagni y la expansión mediterránea de la Corona de Aragón*. Saragosse : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1952.

<sup>3</sup> Les longs préparatifs diplomatiques de la conquête de la Sardaigne par Jacques II ont été analysés en détail dans SALAVERT Y ROCA, Vicente – *Cerdeña y la expansión mediterránea de la Corona de Aragón*. vol. I. Madrid: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1956.

<sup>4</sup> Le cas de l'Infant Jacques et de sa renonciation au trône ont été au cœur des travaux du séminaire de Stéphane Péquignot à l'École Pratique des Hautes Études, durant l'année 2021-2022 et 2022-2023. Les résultats sont en voie de publication.

<sup>5</sup> Une grande partie de cette documentation a été publiée dans ARRIBAS PALAU, Antonio – *La conquista de Cerdeña por Jaime II de Aragón*. Barcelone : Instituto Español de Estudios Mediterráneos, 1952.

<sup>6</sup> Représentant eux-mêmes l'autorité du *primogénit* en son absence, les premiers gouverneurs de Sardaigne portèrent également le titre de lieutenant avant d'être désignés comme vice-roi sous le règne d'Alphonse V.

<sup>7</sup> *Crònica de Ramon Muntaner*. Éd. Ferran Soldevila. *Les Quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2011.

<sup>8</sup> *Crònica de Pere III el Cerimoniós*. Ed. Ferran Soldevila. *Les quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone: Institut d'estudis catalans, 2014.

successeurs de Jacques II et d'Alphonse en Sardaigne. Au nom des difficultés de la conquête et des nombreux morts qu'elle avait causés, les souverains aragonais s'employèrent à conserver l'île envers et contre tout, en y menant une longue guerre, aux conséquences désastreuses pour les finances royales, dans laquelle s'impliquèrent tous les *primogènits*<sup>9</sup>. La question sarde se trouve dès lors au cœur de la réflexion sur la diplomatie des princes héritiers dont elle éclaire notamment les aspects militaires. La guerre de Sardaigne permet en outre d'étudier les relations entre souverains et *primogènits* aragonais dans la durée, en offrant un échantillon significatif allant de l'étroite collaboration au conflit ouvert.

Nous nous intéresserons donc au rôle confié aux *primogènits* par les souverains aragonais dans la conquête du royaume de Sardaigne et de Corse, de la naissance du *Regnum* sous le règne de Jacques II (1323), à sa pacification définitive sous les règnes de Martin l'Humain et d'Alphonse le Magnanime. En nous appuyant sur les chroniques, reflet du discours royal et de la mémoire dynastique<sup>10</sup>, nous montrerons d'abord comment la conquête de la Sardaigne par l'Infant Alphonse donna naissance à un modèle théorique : celui du prince héritier victorieux à la guerre, en raison de son obéissance totale à son père. Une image visant à masquer l'échec diplomatique réel du prince héritier, qui ne parvint pas à construire une paix durable dans l'île. En contrepoint de cette représentation de la soumission du *primogènit* au roi, exaltée par Pierre le Cérémonieux dans son *Livre*, nous étudierons les relations conflictuelles de ce dernier avec l'Infant Jean, et leurs conséquences sur la pacification du royaume de Sardaigne. Enfin, nous évoquerons la conquête définitive de l'île sous le règne de Martin l'Humain, qui met en scène un *primogènit* aragonais, lui-même roi de Sicile, soumis à son père jusqu'au sacrifice. Ce qui nous conduira à nous interroger sur la rupture introduite par l'avènement des Trastamare.

<sup>9</sup> Pour une analyse du point de vue interne de la guerre de Sardaigne, voir GALLINARI, Luciano – “The Catalans in Sardinia and the transformation of Sardinians into a political minority in the twelfth to the fifteenth centuries”. *Journal of Medieval History* 45-3 (2019), pp. 347-359 qui remet en question la lecture ancienne de Francesco Cesare Casula, CASULA, Francesco Cesare - *La Sardegna aragonese*. Sassari: Chiarella, 1990.

<sup>10</sup> CINGOLANI, Stefano Maria – *La memòria dels reis. Les quatre grans cròniques*. Barcelone : Editorial Base, 2012.

## I. La conquête de la Sardaigne comme apprentissage de la guerre et de la diplomatie sous le contrôle étroit du roi : l'Infant Alphonse

La chronique de Muntaner offre un témoignage vivant de la décision soudaine, prise en 1322 par Jacques II, de conquérir le royaume de Sardaigne et de Corse, après en avoir porté le titre depuis 1297:

Il est certain que le seigneur roi Jacques d'Aragon, voyant que ses fils étaient grands, élevés et bons, convoqua un parlement dans la cité de Gérone, où furent présents le seigneur roi Sanche de Majorque et tous les barons de Catalogne. Et là il rendit public le fait qu'il chargeait son fils, l'Infant Alphonse, de conquérir le royaume de Sardaigne et de Corse, dont il devait être le possesseur, car il lui paraissait à lui et à ses gens, que c'était une honte de ne point le conquérir, alors qu'il portait le titre de roi depuis si longtemps<sup>11</sup>.

L'entreprise est donc d'abord présentée comme une mission confiée par le souverain à son fils, ce dernier ayant atteint l'âge requis - une vingtaine d'années - pour entreprendre une telle conquête en lieu et place de son père, âgé de 55 ans. Or, en 1322, Alphonse venait d'être nommé prince héritier en substitution de son frère aîné, qui avait renoncé au royaume pour entrer dans les ordres en 1319<sup>12</sup>. Le succès de l'entreprise était donc crucial pour restaurer l'honneur aragonais qui avait été quelque peu affaibli par la renonciation de l'Infant Jacques. La conquête devait en outre permettre à l'Infant Alphonse de s'initier au métier de roi, à travers la guerre et la diplomatie.

---

<sup>11</sup> "Veritat és que el senyor rei En Jacme d'Aragon veé sos fills grans e alts e bons ; e manà corts a la ciutat de Gerona, en les quals fo lo senyor rei En Sanxo de Mallorca e tots los barons de Catalunya. E aquí publicà's que de tot en tot trametés son fill, l'infant N'Anfós, a conquistar lo regne de Sardenya e de Còrsega, qui seu deu ésser, per ço con li paria, a ell e a ses gents, que li era gran càrrec con no el conquistava, pus havia tant de temps que se n'escrivia rei." *Crònica de Ramon Muntaner*, pp. 444-445.

<sup>12</sup> Sur cette renonciation, outre MARTÍNEZ FERRANDO, Josep Ernesto - *Jaime II de Aragon. Su vida familiar*. 2 vols. Barcelone: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1948, voir les renouvellements et les nombreux documents apportés par JUNCOSA BONET, Eduard; CINGOLANI, Stefano Maria - "Un delicado equilibrio de poderes en el tablero peninsular. Las relaciones de María de Molina con Jaime II y su progenie (1319-1321)". In ARIAS GUILLÉN, Fernando; REGLERO DE LA FUENTE, Carlos M. - *María de Molina : gobernar en tiempos de crisis (1264-1321)*. Madrid : Dykinson, 2022, pp. 147-180.

Alors que Muntaner reste évasif sur les motivations de Jacques II, la construction de la chronique de Pierre le Cérémonieux<sup>13</sup> établit clairement un lien entre le renoncement de l'Infant Jacques, la nomination d'Alphonse en tant qu'héritier, et la décision de conquérir la Sardaigne. Tout se passe comme si l'exploit militaire, attendu d'Alphonse, devait effacer la tache née du renoncement de son frère aîné. De même que Jacques Ier avait compensé la défaite de son père à Muret en s'emparant de Majorque<sup>14</sup>, Alphonse devait se rendre maître de la Sardaigne afin de renforcer le prestige de la Couronne d'Aragon sur la scène internationale<sup>15</sup>. À travers cette conquête, l'Infant Alphonse devait expérimenter jusque dans sa chair les sacrifices nécessaires à la fonction royale. À cet égard, le discours de Jacques II à son fils, juste avant son départ en Sardaigne, tel qu'il est rapporté par Pierre IV dans son *Livre*, est particulièrement éclairant :

Et alors que le roi Jacques était dans ledit lieu de Portfangós, pour donner les instructions au seigneur infant Alphonse sur les affaires de la conquête dont il avait la charge, il fit devant tous les prélats, les barons, les richommes, les chevaliers, et d'autres qui devaient participer au voyage, un long sermon bien ordonné afin d'informer son fils, ledit seigneur infant, de ce qu'il convenait de faire durant la conquête, en lui donnant de nombreux conseils, au sujet de nombreuses péripéties qui pourraient advenir durant la conquête, parmi lesquels il lui donna les trois ordres suivants :

La première chose qu'il lui dit, fut qu'il lui transmettait un privilège, que notre seigneur Dieu par sa grâce et sa miséricorde, avait fait à la Maison d'Aragon, lequel privilège était scellé d'une bulle d'or, et était clair et net et non corrompu en aucune chose, et qui était que la bannière de la maison royale d'Aragon ne

<sup>13</sup> Sur cette chronique mettant en scène la figure royale de Pierre le Cérémonieux, voir PÉQUIGNOT, Stéphane – “ Un chemin de roi : Pierre IV d'Aragon dans son Livre ”. In MONNET, Pierre ; SCHMITT, Jean-Claude – *Autobiographies souveraines*. Paris: Éditions de la Sorbonne, 2012, pp. 179-199.

<sup>14</sup> Dans sa chronique autobiographique, le roi Jacques le Conquérant décrit la conquête de Majorque comme le plus grand exploit de tous les temps, *Llibre dels feits del rei En Jaume*. Éd. Ferran Soldevila. *Les Quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2007, pp. 127-199.

<sup>15</sup> Alphonse le Bénin était âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il entreprit la conquête de la Sardaigne, il pouvait ainsi être comparé à Jacques le Conquérant, qui avait conquis Majorque à seulement vingt-et-un an. Pierre le Cérémonieux, de son côté était âgé de 36 ans lorsqu'il intervint personnellement en Sardaigne. Jean I<sup>er</sup>, quant à lui, était âgé d'une trentaine d'années lorsqu'il commença, en tant que prince héritier, à envisager de mener une offensive dans l'île, et un peu moins de quarante ans lors de son ultime tentative (1389), en tant que roi.

fut jamais vaincue ni arrachée du camp, à l'exception il est vrai de ce qui fut perdu une fois par folie, voulant dire par là, par le roi Pierre, roi d'Aragon et seigneur de Montpellier, qui par sa folie fut tué à Muret. Et il recommanda à son fils de faire en sorte que ledit privilège revienne et demeure ainsi, fort et bon comme il le lui avait confié. La seconde, que dans chaque conquête accomplie par le passé par des grands souverains, il y avait eu des batailles, et comme son fils faisait ladite conquête avec la légitimité de la sainte Église de Rome, il devait savoir et être convaincu que la volonté de Dieu lui amènerait la victoire dans ledit royaume de Sardaigne et que pour cette conquête, il devrait mener bataille sur bataille. Et il lui donna ce conseil : " Fils, quand vous serez au combat, vous attaquerez le premier avec force et puissance : ou mourir ou vaincre, ou vaincre ou mourir, ou mourir ou vaincre ". Et ainsi il répéta trois fois. La troisième chose qu'il lui dit fut : " Fils, il est souvent arrivé qu'une bataille se gagne grâce à l'ingéniosité d'un chevalier ; c'est pourquoi, lorsque vous irez au combat, ayez tous vos chevaliers. Et s'il en manque un, attendez-le pour deux raisons : la première, parce qu'il pourrait vous donner un conseil essentiel pour gagner la bataille ; la seconde, parce que vous lui procureriez grand déplaisir s'il ne participait pas à la gloire d'une bataille victorieuse, comme les autres qui y seraient ". Et ayant fait et achevé ledit sermon, le seigneur roi Jacques signa et bénit son fils et lui donna de la part de Dieu sa grâce et bénédiction, et il autorisa chacun à se préparer à quitter Portfangós pour se rendre dans ledit royaume de Sardaigne<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> "E, estant lo dit senyor rei en Jacme en lo dit lloc de Portfangós, per donar doctrina al dit senyor infant N'Anfós sobre los afers de la conquesta qui li era comanada, féu, en presència de tots los dits prelats, barons, rics hòmens, cavallers e altres, qui devien seguir lo dit viatge, sermó llarg e ben ordenat segons que es pertanyia, informant lo dit senyor infant, fill seu, sobre ço que fer devia en los afers de la dita conquesta, e donant-li consell de moltes coses qui es podien esdevenir sobre los afers de la dita conquesta, entre els quals consells li manà tres coses següents :la primera que li dix, que ell li comanava un privilegi, lo qual nostre Senyor Déus, per la sua gràcia e misericòrdia, havia fet a la casa d'Aragó, lo qual era bollat ab bolla d'aur, e era clar e net e no corromput ne viciat en res, ço és, que la bandera de la casa reial d'Aragó null temps fon vençuda ne arrencada de camp, salvant que fon ver que se'n perdé una per sa follia, e volc-ho dir per lo rei En Pere, rei d'Aragó e senyor de Montpeller, qui per sa follia fon mort a Morell. E manà al dit fill seu que li era ben menester que el dit privilegi li tornàs e li retés així sencer e bo com li havia comanat. La segona, que era cert que en totes les conquestes qui s'eren fetes en temps passat per los grans senyors del món eren entrevingudes batalles, e, com lo dit fill seu faés la dita conquesta ab just títol de la santa Esgleia de Roma, devia presumir e pensar que ab la volentat de Déu aconseguiria victòria del dit regne de Sardanya e que sobre aquella conquesta hauria batalla o batalles. E féu-li aital manament : " Fill, com serets en la batalla, ferits primer esforçadament e poderosa ; o morir o vençre, o vençre o morir, o morir o vençre ". E açò dix tres vegades. La tercera fon, ço és, que li dix : " Fill, trobat s'és moltes vegades que, per seny d'un cavaller, se guanayava una batalla ; perquè vós, com deurets venir a la batalla, hajats tots los vostres cavallers. E, si n'hi havia algun qui en fallís, esperats-lo per dues raons : la primera, car

Le sermon de Jacques II n'est pas évoqué par Muntaner, qui demeure la principale source historiographique sur la conquête de la Sardaigne, et semble donc plutôt relever d'une tradition familiale et dynastique qui aurait été transmise à Pierre le Cérémonieux par son propre père. Cette tradition sera d'ailleurs reprise par Martin l'Humain dans un discours prononcé lors des *Corts catalanes* de Perpignan (1406)<sup>17</sup>.

Les conseils de Jacques II livrent une vision de la défaite de Muret, mettant directement en cause la responsabilité du roi Pierre II, qui sert ici de contre-modèle à l'attitude que doit suivre l'Infant Alphonse. Ce dernier devait préserver le privilège divin d'invincibilité accordé à la Maison d'Aragon<sup>18</sup>, en remportant une nouvelle victoire<sup>19</sup>. Pour encourager son fils, Jacques II lui rappela que la Sardaigne lui avait été inféodée par le pape, soulignant ainsi le caractère juste et légitime de ladite conquête, placée directement sous la protection divine. En outre, l'Infant devait savoir profiter des conseils de ses compagnons et ne pas commettre l'erreur de son aïeul qui n'avait pas attendu certains de ses chevaliers à Muret. Au total, le discours de Jacques II plaçait donc son fils face à l'honneur de la *Casa d'Aragó*, ce dernier n'avait d'autre choix que de " vaincre ou mourir ". À travers les chroniques, la conquête de la Sardaigne fait ainsi figure de rite de passage ayant permis au prince héritier de devenir roi.

---

per aquell porïets haver lo consell dit és de guanyar la batalla ; l'altra, que li farïets gran minva que no hagués glòria de la batalla vencedora, així com lo altres qui hi serien ". E, fet e complit lo dit sermó, lo senyor rei En Jacme senyà e beneí lo dit fill seu e li donà de part de Déu la sua gràcia e benedicció, e llicencià tot hom de recollir-se e de partir del dit Portfangós per passar al dit regne de Sardenya." *Crònica de Pere III el Cerimoniós*, p. 46.

<sup>17</sup> CAWSEY, Suzanne – *Kingship and propaganda. Royal eloquence and the Crown of Aragon*. Oxford: Oxford University Press, 2002, p. 98.

<sup>18</sup> CIOPPI, Alessandra – *Le strategie dell'invincibilità : Corona d'Aragona e Regnum Sardiniae nella seconda metà del Trecento*. Cagliari: ISEM, 2014.

<sup>19</sup> Comme l'a souligné Stefano Maria Cingolani, cette conscience de l'honneur dynastique transparait clairement de la correspondance et de la chronique de Pierre IV. On en trouve une parfaite illustration dans une lettre adressée aux conseillers de Barcelone en 1383 : " Car, començàn primerament al rey n'Amfòs, qui fo primer rey d'Aragó et comte de Barchelona ens[e]mps, aquest féu molts nobles fets. E, après ell, en Pere, son fill, fo ab lo rey de Castella en la batalla d'Úbeda, en [la] qual fo vençador. Despuys, son fill, l[o] rey en Jacme, c[o]nquerí los regn[e]s de Mallorques et de València. E, après ell, lo rey en Pere, [s]on fill, conquerí lo regne de Sicília, gitant-ne lo rey Carles; et cobrà la terra que havia perduda deçà mar e-n gità lo rey de Ffrança et los altres seus enemics. Consegüentment, lo rey n'Amfòs, son fill, tolch lo regne de Mallorques a son oncle, et la illa de Manorcha als moros; e aquest fo lo primer qui tench a sos sotsmesos Corts generals; e puys donà fi a les guerres de Ffrança et de Castella qui li concorrien ensemps. Après, nostre avi féu de bons fets; e, ell vivent, son fill, nostre pare, conquerí lo regne de Cerdenya". *Epistolari del rei Pere el Cerimoniós*. Ed. Stefano Maria Cingolani. Barcelone : Editorial Barcino, 2019, p. 35.

Dans la chronique de Muntaner, le récit de la victoire de Lucocisterna contre les Pisans fait écho au sermon imputé à Jacques II dans la chronique de Pierre IV, notamment un passage relatif à la bannière aragonaise :

Et lorsque les sept cavaliers sur douze, virent que cinq d'entre eux étaient morts de la main du seigneur Infant, et qu'ils virent les exploits qu'il accomplissait, ils se mirent d'accord pour se jeter ensemble sur lui et le faire tomber de cheval. Et ils firent ainsi, et tous ensemble ils se précipitèrent sur le cheval de l'Infant et le tuèrent, et de même ils tuèrent le cheval de son porte-étendard, et la bannière tomba à terre [...] et alors que l'Infant était au sol, son épée s'envola de ses mains, et il n'en conserva qu'une partie, l'autre moitié s'étant brisée et n'oubliant pas qui il était, l'Infant se descella de son cheval qui était au-dessus de lui, en faisant preuve d'une force et d'un courage dignes du meilleur cavalier du monde, et il s'empara de la dague qu'il avait à la ceinture, et voyant sa bannière à terre, et la dague à la main, il souleva sa bannière, la redressa et la brandit bien haut. Alors un de ses cavaliers, nommé Berenguer de Boxadors, mit pied à terre, alla prendre la bannière et céda son cheval à l'Infant. Celui-ci monta à cheval et remit la bannière à un cavalier. Ayant relevé la bannière, il vit les sept cavaliers devant lui, parmi lesquels il reconnut Orrigo l'Allemand. Et avec son poignard il fondit sur lui et le frappa si fort à la poitrine qu'il le transperça. Ce dernier tomba mort et ne put jamais rentrer en Allemagne pour raconter la bataille<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> “ E, con los set cavallers dels dotze veeren que els cinc n'eren morts per mà del senyor infant, e veeren les meravelles que ell faïa, acordaren-se que ferissen tots en lo cavall del senyor infant e que el metessen en terra. E així ho faeren, que tots set ensem brocaren e van-li matar lo cavall, e lo senyor infant ab lo cavall ensem anà'n en terra; e en aquell punt mateix mataren lo cavall al seu banderer, e la senyera fo caüda en terra. E, con lo senyor infant fo en terra, l'espaa li volà de la mà, al caure, de la qual no tenia pus de la meitat, que l'altra meitat n'havia anada, que havia fets dos trosses. E no oblidà pas en què era, ans se deseixí de la sell e del cavall, que li jaïa dessus, així con aquell qui era molt fort e delliure e ab lo major cor de fet d'armes que cavaller qui en el món sia, e va trer lo bordó que portava cint; e veé la sua senyera en terra, e ab lo bordó en la mà va llevar la sua senyera, e la dreçà e la tenc abraçada. E, sobre açò, un cavaller seu, per nom En Berenguer de Boixadors, va avallar del cavall e va prendre la senyera e lliurà lo cavall al senyor infant; e lo senyor infant muntà tantost e féu pendre la senyera a un cavaller. E, con hac la senyera llevada, ell se veé davant los set cavallers e regonec Orrigo, tudesc; e ab lo pom del bordó al pits va brocar envers ell e va-li tal colp donar per mig del pits, qua d'altra part lo li passà; e caec en terra mort, sí que jamés no el calgué tornar en Alemanyia a contar noves d'esta batalla”. *Crònica de Ramon Muntaner*, p. 462.

Conformément aux instructions de son père, l'Infant Alphonse avait défendu la bannière et l'honneur de la Maison d'Aragon, en combattant le premier et en s'appuyant sur ses chevaliers. Il avait ainsi vaincu les Pisans<sup>21</sup>.

Dans les chroniques, l'Infant Alphonse laisse donc à la postérité l'image d'un prince victorieux et s'inscrit dans la galerie des modèles royaux aragonais prestigieux aux côtés de Jacques le Conquérant, héros de la conquête de Majorque. Notons que dans son *Livre*, son fils Pierre le Cérémonieux prit bien soin de ne pas mentionner la révolte de Sassari et la rupture de la paix par les Pisans, seulement quelques mois après le départ de l'Infant. L'évocation des exploits guerriers d'Alphonse permit ainsi d'atténuer l'échec cuisant de son action diplomatique. Dès les premières négociations de paix, les critiques furent nombreuses aussi bien dans l'entourage royal qu'à la cour pontificale<sup>22</sup>. La paix conclue par l'Infant Alphonse était jugée fragile et chacun se préparait à un retour de la guerre, ce qui ne manqua pas d'arriver quelques mois plus tard. Muntaner lui-même, dans son sermon adressé au souverain aragonais, inséré juste avant le récit de la conquête mais écrit à posteriori, formulait quelques critiques sur l'expédition de Sardaigne<sup>23</sup>. Selon ce dernier, l'Infant Alphonse aurait commis deux erreurs principales : suivre les conseils d'Ugone d'Arborea, en attaquant d'abord Villa di Chiesa<sup>24</sup>, dont les 7 mois de siège

<sup>21</sup> Alphonse entreprend lui-même le récit des combats dans une lettre à son père datée de Cagliari, le 1<sup>er</sup> mars 1324 : " Finis dicti belli fuit quia perierunt in campo de inimicis nostris ultra trecentos equites inter quos erant ducentos de melioribus quos ipsi duxerant et sunt nobiscum aliqui equites Theutonici de illis qui dum eramus in obsidione Villae Ecclesia ad nos transiverant et fuerunt nobiscum in bello ; qui dicunt quod cognoverant in campo jacentes tres comites Alamanie ; quorus unus habebat vassallos equites millia in terra sua et vocatus comes Xalemberch et est consanguineus ducis Bavarie, alter vocatur comes Laneberch qui posset habere mille ducentos equites in terra sua, tercius vocatur Xaffer. Dicit unus de dicti Theutonicis qui sunt nobiscum quod vidit predictos tres comites in terra jacentes et clamantes ac dicentes isti : " veni nos juvare " ". ARRIBAS PALAU, Antonio – *La conquista de Cerdeña*, doc. LXIII, pp. 406-407.

<sup>22</sup> Le 6 juillet 1324, Ferrer de Abella informait le roi du jugement que cette paix suscitait à la curie : " de Pisanorum pace et concordia satis amicus et regii devoti gaudent, set de modo concordie dicte pacis predictus amicus et regii devoti non consolantur nec contentatur, cum dictam pacem reputent bonam et utilem pro Pisanis, set minus bonam et securam regie magestati, precipue cum dicti Pisani astuti et sagaces ac inimici occulti remanere habeant in Sardinia [...] ". FINKE, Heinrich – *Acta aragonensia : quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen, zur kirchen - und kulturgeschichte aus der diplomatischen korrespondenz Jaymes II (1291-1327)*. vol. II. Leipzig : Rothschild, 1908, pp. 624-625.

<sup>23</sup> *Crònica de Ramon Muntaner*, pp. 446-457.

<sup>24</sup> Dans une lettre écrite à son arrivée en Sardaigne, en juin 1323, Alphonse expliquait à son père avoir suivi les conseils du juge d'Arborea : " [...] et litteram ipsius judicis per quam significabat nobis quod ipsi consulebat omnino quod nos deberemus appellere ad portum Palme de Sulcis prope Ville Ecclesiarum per viginti quinque miliaria ; eo quod locus Ville Ecclesiarum est munitus et stabilitus

décimèrent les armées aragonaises en proie à la malaria<sup>25</sup>; avoir accordé foi à la parole des “gens de la Commune”, c’est-à-dire les Pisans et les Génois. En filigrane, le prince héritier faisait donc figure de jeune homme inexpérimenté, à la fois mauvais chef de guerre et piètre diplomate. Un regard critique que confirment les documents d’archives qui soulignent l’échec diplomatique d’Alphonse en Sardaigne<sup>26</sup>.

Contrairement à l’image construite par Pierre le Cérémonieux dans son *Livre*, la conquête de la Sardaigne par l’Infant Alphonse ne fut pas une réelle victoire : non seulement les morts furent nombreux parmi les troupes royales mais encore la paix fut-elle des plus précaires. Or si le roi insista sur la mémoire de cet événement, ce fut sans doute pour deux raisons principales : souligner l’importance de la possession de la Sardaigne pour l’honneur de la Couronne d’Aragon, afin de valoriser sa propre offensive dans l’île en 1355, qu’il décrivit en détail au chapitre V<sup>27</sup>; livrer un modèle de relation idéale entre père et fils, alors qu’il était lui-même en proie à la désobéissance de son héritier<sup>28</sup>.

## II. Pierre le Cérémonieux et son *primogènit* face à la guerre de Sardaigne : une diplomatie en concurrence

Jusqu’en 1377, les documents montrent la parfaite collaboration entre Pierre le Cérémonieux et l’Infant Jean, au sujet du *Regnum Sardiniae et Corsicae*<sup>29</sup>. C’est ainsi

---

per Pisanos, et quod cum tota gente nostra agredederemur potenter dictum locum quod procul dubio haberemus, domino concedente [...]”. ARRIBAS PALAU, Antonio – *La conquista de Cerdeña*, pp. 396-398.

<sup>25</sup> Dans une ambassade au roi du Portugal datée de mars 1325, Jacques II invoquait les effets de la malaria sur l’armée royale comme la principale cause du renoncement de l’Infant Alphonse à la conquête de la Corse : “[...] e porque la gent del senyor infant havia avido muytas enfermedades et muertas en Sardenya, et dubdando hombre de periglo de su persona, el dito senyor infant hovo de acuerdo, por les dites enfermedades, et ahun por mengua de lo que les era menester a los aferes que havían muyto durado, que pues havia la isla de Sardenya avida, que sobresseyesse de enantar a haver la isla de Córsega antró a adelante”. Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 339, f. 173v-174r.

<sup>26</sup> ARRIBAS PALAU, Antonio – *La conquista de Cerdeña*, pp. 254-256.

<sup>27</sup> *Crònica de Pere III el Cerimoniós*, pp. 291-327.

<sup>28</sup> TESIS I MARCA, Rafael – *Pere el Cerimoniós i els seus fills*. Barcelone : Ediciones Vincens Vives, 1957 ; *Epistolari del rei Pere*, pp. 20-26.

<sup>29</sup> Comme le révèle une lettre de Pierre le Cérémonieux à son fils: “Molt car primogènit, fem-vos saber que ací és estat a nos lo noble n’Arrigo de la Rocha, comte de Còrcega, ensemps ad dos

qu'en juillet 1377, l'Infant Jean, après avoir reçu une ambassade du comte de Corse, Arrigo della Rocca, écrivait en son nom et celui de son père aux "consiliaris et populo insule Corsice"<sup>30</sup>:

Nous avons reçu vos lettres, dans lesquelles vous exprimez votre grande dévotion et appartenance naturelle, et nous les avons comprises ainsi que ce que Arrigo della Rocca, comte de Corse, et nos fidèles Opizzo de Balonia, chevalier, et Guido, archiprêtre de Mariana, vos compatriotes et ambassadeurs, nous ont expliqué en votre nom. Nous vous répondons que le seigneur roi notre père et nous-mêmes avons pourvu et pourvoyons, avec l'aide de Dieu, à notre et votre honneur et utilité dans l'île de Corse, de telle manière que, en combattant vos ennemis, nous vous maintiendrons dans vos libertés et honneurs et vous protégerons par la force des attaques et offenses des ennemis, comme le comte et les ambassadeurs pourront eux-même vous l'expliquer oralement de notre part. Datée de Gérone, le dernier jour de juillet 1377<sup>31</sup>.

D'un commun accord, le roi et son *Primogènit* décidèrent de soutenir le comte Arrigo della Rocca, en lui fournissant une galère avec laquelle il devait surveiller le détroit corso-sarde<sup>32</sup>. Il s'agissait ainsi de défendre les possessions aragonaises dans le nord

---

missatgers que la comunitat de la dita illa nos ha tramesos, et nos havem-lo desembargat segons que porets ab ell saber. E com lo dit noble haja deliberat et bé d'anar a vós per fer-vos reverència abans que se'n torn en Còrcega, pregam-vos, car fill, que'l reebats graciosament axí com se pertany a la vostra honor, et que l'amets al mils et pus tost que porets, de guisa que breument se'n puxa tornar et fer ab acabament los afers que ha començats. Lo dit noble no és cavaller, mas hay dos cavaller(s) ab ell, I castellà et altre corço; per tal vos ho fem saber que si'ls convidats que'n siats apercebut. Dada en Barchelona sots nostre segell secret a XXVII dies de juliol de l'any MCCCCLXVII". Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 1260, f. 126 r.

<sup>30</sup> MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – "Les Corses, acteurs " internationaux" au bas Moyen Âge ? Lecture croisée des archives aragonaises et génoises (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)". *Archivio Storico Italiano* 181-3 (2023), p. 474.

<sup>31</sup> "Litteras devocionis et naturalitatis vostre innate recepimus. Et intellectis contentis in ipsis, ac eis quod nobilis Arricus dela Roca, comes Corsice, ac fideles nostri Opizus de Balonia miles et Guido archipresbiter maranensem, convicini et ambaxiatores vestri nobis explicarunt ex parte vestra, vobis dudimus respondendum quod dominus rex genitor noster et nos providimus ac providemus, divino auxilio mediante, honori et utilitati nostrum et vestrum taliter in insula Corsice antedicta quod, vilipensis inimicis et hostibus quibusvis, vos conservabimini universaliter ac singulariter in vestris libertatibus atque honoris et preservabimini viriliter ab inimicorum insultibus et offensis, sicut idem comes et ambaxiatores poterunt, nostri pro parte, vobis oretenus explicare. Data Gerunde ultima die iulii sub nostro sigillo secreto anno domini M<sup>o</sup>CCC<sup>o</sup>LXX<sup>o</sup> septimo. Primogenitus. Dominus dux mandavit michi Petro de Tarrega. Ffuit directa Consiliariis et populo insule Corsice". Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 1744, f. 50r.

<sup>32</sup> Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Cartas Reales Pierre IV, 1770; Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 1044, f. 139r. MELONI, Maria Giuseppina – "Arrigo

de la Sardaigne<sup>33</sup>, soumises aux attaques conjointes d’Ugone III d’Arborea<sup>34</sup> et de la Commune de Gênes.

La discorde éclata, cependant, en 1378 au sujet du remariage de l’Infant récemment devenu veuf. Pierre IV avait en effet souhaité que Jean épousât sa cousine Marie, l’héritière du royaume de Sicile<sup>35</sup>. Il faut ici rappeler qu’en 1349, au terme de son conflit féodal avec Jacques III de Majorque, Pierre le Cérémonieux avait annexé le royaume de Majorque, mettant ainsi un terme définitif à son indépendance politique. En janvier 1377, la mort de Frédéric IV le Simple sans héritier mâle, permettait au souverain d’envisager, à son tour, la réintégration de la Sicile aux États de la Couronne d’Aragon, et de clore ainsi l’histoire du royaume indépendant de Trinacrie, né en 1296 de la seule volonté des Siciliens<sup>36</sup>. Selon le testament de Frédéric III de Sicile (1296-1337), en l’absence d’héritier direct, le royaume devait, en effet, revenir à la branche aînée de la dynastie aragonaise. Toutefois, avant de mourir Frédéric IV avait obtenu que Marie soit reconnue par Grégoire XI comme unique héritière du trône. La réintégration de la Sicile impliquait donc le mariage de la reine Marie avec le *primogénit* Jean. À cette fin, en 1378, Pierre IV avait réussi à empêcher un projet de mariage entre Marie et le seigneur de Milan, Giovanni Galeazzo Visconti, comme il le rappela à son fils dans une lettre datée du 8 août 1379<sup>37</sup>. Or contre la volonté de Pierre IV, l’Infant Jean, âgé de vingt-neuf ans, refusa

---

della Rocca : un nobile corso al servizio del re d’Aragona”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 18 (1993), pp. 9-26. Les succès remportés par Arrigo della Rocca en Corse contraignirent la Commune de Gênes à inféoder l’île à une Mahone, voir PETTI BALBI, Giovanna – “I maonesi e la maona di Corsica : un esempio di aggregazione economica e sociale”. *Mélanges de l’École française de Rome* 93-1 (1993), pp. 147-170.

<sup>33</sup> MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – *Un royaume dans la mer. L’archipel corso-sarde du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris : Classiques Garnier, 2024.

<sup>34</sup> SIMBULA, Pinuccia Franca – “Ugone III d’Arborea”. *Dizionario biografico degli Italiani*. vol. 97. Rome : Treccani, 2020.

<sup>35</sup> Sur cette affaire, voir l’analyse très documentée de JUNCOSA BONET, Eduard – “En busca de princesa. La diplomacia matrimonial (oficial y “rebelde”) en la Corona de Aragón a fines del trescientos”. In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política en la península Ibérica (siglos XI al XV)*. Madrid : Sílex, 2021, pp. 109-128.

<sup>36</sup> Pour une vision globale des Vèpres siciliennes et de leurs conséquences méditerranéennes, voir *La società mediterranea all’epoca del Vespro : XI congresso di storia della Corona d’Aragona*. 3 vols. Palerme : université de Palerme, 1984.

<sup>37</sup> “E, com hajam vist que Déu havia volgut que nós, en nostres dies, cobràssem Sicília, la qual nostre besavi conquès, e açò per IIII senyals que ns en ha mostrats visiblement. Lo primer, és que, mort nostre cunyat e cosí, lo rey de Sicília, mès en cor al poble que públicament cridaven que volien lo rey d’Aragó per senyor. Lo segon senyal és que vós, qui érets ligat en matrimoni, dins aquest temps ne sots estat solt per mort de vostra muller, la duquessa. Lo terç senyal és que ella és exida de poder de

d'épouser Marie et négocia lui-même son mariage avec Yolande de Bar<sup>38</sup>, la nièce du roi de France. Il provoqua ainsi l'ire paternelle :

Nous vous répondons que de l'empressement avec lequel vous avez pourvu à votre mariage, nous avons eu et avons souverain déplaisir et grande affliction, d'autant plus que nous avons reçu de nouveaux messagers de don Artale et du comte Guillem Ramon [de Montcada] et d'autres barons siciliens et du sire Gilabert Cruyles, qui se disent prêts à mettre le royaume de Sicile et l'Infante en votre main et à vous tenir pour leur roi et leur seigneur. Et c'est pourquoi lorsque l'on peut avoir un tel royaume par mariage, cela ne nous fait pas souffrir sans raison, et de vous dire avec force que nous sommes mécontent et que nous serions fort heureux si l'affaire pouvait être réparée et corrigée<sup>39</sup>.

Malgré les protestations véhémentes de Pierre IV, le mariage de Jean avec Yolande de Bar fut conclu. Ce choix français s'inscrivait dans le contexte du schisme pontifical et en avril 1381, l'Infant Jean envoyait une ambassade à son père pour le convaincre de se ranger du côté de Clément VII. Il s'engageait en échange à mener lui-même une offensive en Sardaigne contre Ugone III d'Arborea pour mettre un terme définitif au soulèvement de l'île, comme en témoignent les instructions données à ses deux ambassadeurs, le vicomte de Rocabertí et Lop de Gorrea :

Sachez que nous, voyant la destruction et la perte du royaume de Sardaigne, qui en tous points est au bord de la chute, déplorant qu'un tel royaume puisse

---

don Artal d'Aragó, qui falsament nos hi anava, e venguda en poder de persona qui ns hi va leyalment. Lo quart, que lo pertret que'l comte de Virtut havia fet, és estat desberetat", *Epistolari del rei Pere*, p. 343.

<sup>38</sup> Sur les lettres de cette souveraine, voir les réflexions de CINGOLANI, Stefano Maria – "Diplomacia íntima : como mantener la paz en tiempo de paz". In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política*, pp. 83-108. L'ensemble de la correspondance de Yolande de Bar a été étudiée dans PONSICH, Claire – *Réseaux et gouvernement d'une femme de pouvoir: l'exemple de Yolande de Bar (1365-1431)*. Paris : Université de Paris VIII, 2022. Thèse de doctorat. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter ce travail, en cours de publication, pour la rédaction de cet article.

<sup>39</sup> "Vos responem que, de la cuyta que havets haüda en procehir en lo vostre matrimoni, havem haüt e havem sobirà despleer, e n'havem gran dolor de cor. Majorment con are, de nou, hajam haüts missatgers de don Artal, e del comte Guillem Ramon, e d'altres barons de Sicília e de mossèn Gilabert de Cruýlles, que són apparellats de metre lo regne de Sicília e la infanta en vostra mà, e de haver-vos per rey e per senyor. E axí, que ab matrimoni pogués hom haver aytal regne, no és sens raó si-ns dol. Per què-ns cové a dir per força que n'havem desplaer, e fórem fort alegres si'l fet pogués haver reparació e esmena." *Epistolari del rei Pere*, p. 347.

se perdre à défaut de secours, nous avons envisagé une manière d'y remédier dont, nous semble-t-il, vous devez parler d'abord à la Reine puis au Roi, et la chose est la suivante : que si ledit seigneur dès maintenant, et par ses actes, se déclare en faveur du pape Clément, nous passerons personnellement en Sardaigne et nous trouverons assez de gens pour nous accompagner<sup>40</sup>.

Ces instructions révèlent l'influence qu'exerçait la dernière épouse de Pierre IV, Sibilla di Fortià<sup>41</sup>, puisque le *Primogénit* demande expressément à ce qu'elle soit avisée la première, sans doute dans l'idée que son intervention pouvait être déterminante. Datée du 4 mai 1381, la réponse du roi à la proposition de son fils aîné fut ambivalente, s'il louait la volonté de ce dernier de pacifier la Sardaigne, il refusait catégoriquement de se prononcer en faveur de Clément VII, condition pourtant posée par l'Infant Jean pour se rendre dans l'île :

Très cher héritier, par le vicomte de Rocabertí et le sire Lop de Gorrea nous avons reçu votre lettre, disant que, voyant la situation dramatique de l'île de Sardaigne, et voulant nous épargner, comme vous le devez, vous avez décidé, si cela nous plaît, de vous rendre en Sardaigne, selon la forme et la manière que nous expliqueront les dits vicomte et sire Lop. Ils nous ont expliqué cela conformément à la créance que vous leur aviez donnée dans la lettre. Et nous en avons eu et en avons grand plaisir, cher fils, et nous rendons grâce à Dieu de nous avoir donné un fils qui dans une telle situation veut faire ce qu'impose l'honneur et ce qui est nécessaire pour restaurer le royaume de Sardaigne qui risque d'être perdu. Des autres choses, cher fils, que lesdits vicomte et sire Lop nous ont demandé de votre part, à savoir que nous nous déterminions en faveur du pape Clément, nous nous étonnons au plus haut point, et vous faites mal en agissant dans ces affaires selon une affection incontrôlée. Car vous devez être certain que nous, pour rien au monde, s'agissant de cette affaire qui touche à la foi chrétienne et au christianisme, une affaire spirituelle et de conscience, même

---

<sup>40</sup> "Sapiats que nos, vahents la destructio e la perdicio del Regne de Serdenya, qui de tots punts se va a perdre, dolents nos que aytal Regne se perda, e per mal recapte, havem pensada una manera de la qual nos par que deiats parlar ab la senyora Reyna e puyx ab lo senyor Rey, ço es que si lo dit senyor de present, e de fet, se declara per papa Clement que nos personalment passem en Cerdanya e trobarem prou gent qui ira ab nos [...]", intégralement transcrite in MELE, Giampaolo – "Giovanni I d'Aragona, il Musico, tra cultura "cortee", Scisma d'Occidente e la progettata spedizione contro gli Arborea". In MELE, Giampaolo – *Giudicato d'Arborea e marchesato d'Oristano: proiezioni mediterranee e aspetti di storia locale*. vol. 2. Oristano : Istar, 2000, p. 756.

<sup>41</sup> BOSCOLO, Alberto – *Sibilla di Fortià regina d'Aragona*. Padoue : CEDAM, 1970.

si notre personne et notre royaume devaient de ce fait être mis en péril, il nous appartient tout particulièrement d'être fidèle, notamment pour la Sardaigne, à celui qui sera le vrai pape, et nous ne ferons rien d'autre que suivre Dieu et la justice<sup>42</sup>.

Cet extrait éclaire l'intrication du problème sarde dans la question plus générale du schisme pontifical. La prudence de Pierre IV tenait précisément au fait qu'il était vassal du pape pour le *Regnum Sardiniae et Corsicae*. À l'inverse son fils était convaincu que se rapprocher du pape d'Avignon et du roi de France devait permettre la reconquête de la Sardaigne. Père et fils menèrent donc des négociations diplomatiques parallèles pour "récupérer" le royaume de Sardaigne. Cette mésentente, entretenue par la rivalité de leurs épouses respectives, qui avaient introduit leurs propres conseillers dans l'entourage royal, fut la source de l'affaiblissement du souverain face aux *Corts*.

En 1383, lors des *Corts* de Monzón, dont la convocation avait été imposée au souverain<sup>43</sup>, ce dernier fut sommé par le Bras militaire, représenté par son fils cadet Martin, de mettre de l'ordre parmi ses propres conseillers et ceux de son fils aîné. Les nobles accusaient l'entourage du roi et de son fils de s'être enrichi au détriment de la "chose publique" et d'avoir négocié une paix indigne avec Gênes. L'octroi de subsides pour "el fet de Sardenya" restait ainsi conditionné au châtement des coupables. D'une durée exceptionnelle de plus d'une année, cette assemblée ne fut

---

<sup>42</sup> "Molt car primogènit, per lo vescomte de Rocabertí et per mossèn Lop de Gorrea havem reebuda una letra vostra, continent que vós, vehent la perdició d'aquella illa de Cerdenya, e per estalviar la nostra persona, axí con devets, havets acordat de passar-hi personalment, si a nós plaurà, en la forma e manera que-ns diran los dits vescomte e mossèn Lop; la qual cosa ells nos han dita, per vigor de la creença que en la dita letra los havets comenada. E havem haüt e havem gran plaer, car fill, e grahim a Déu que ell nos haja dat fill qui en semblant cas vulla fer sa honor, e ço que deu per restaurar aytal regne, con és aquell de Cerdenya, qui està en punt de perdició. De l'als, car fill, de què los dits vescomte e mossèn Lop nos han supplicat de part vostra, ço és, que-ns vullam determenar per papa Climent, som marvellats, e vós fets mal, con havets en aquest fet afecció desordonada. Car siats cert que nós, per tot lo món, encare que la nostra persona e nostre regne ne fos a perill, sobre-l dit fet, qui toca la fe cathòlica e christianisme, e és fet de ànima e de consciència, e a nós en special toca feeltat en la qual som tenguts per Cerdenya a aquell qui serà vertader papa, no faríem si no ço que dejam segons Déu e justícia". *Epistolari del rei Pere*, p. 361.

<sup>43</sup> L'on trouvera une analyse approfondie de ce parlement dans HÉBERT, Michel – *Parlementer. Assemblées représentatives et échange politique en Europe occidentale à la fin du Moyen Âge*. Paris : de Boccard, 2018, pp. 55-77.

jamais véritablement clôturée. À sa mort, en 1387, Pierre IV n'était toujours pas parvenu à organiser le "passage en Sardaigne".

Devenu roi, Jean Ier ne put accomplir l'offensive militaire qu'il avait envisagée mais il parvint à négocier la paix avec Eleonora d'Arborea. À la différence de son aïeul Alphonse le Bénin, cette négociation atteste des qualités diplomatiques du roi puisqu'il obtint le retrait des juges d'Arborea de toutes les terres conquises depuis le début de la guerre<sup>44</sup>. Aucune paix antérieure, pas même celle qu'avait négociée Pierre le Cérémonieux à l'issue de sa propre offensive dans l'île, n'avait été aussi avantageuse pour le roi d'Aragon. La victoire fut cependant de courte durée et la reprise du conflit en 1392 ternit définitivement la mémoire du règne de Jean Ier<sup>45</sup>, dont la personnalité se trouva écrasée par celles de son prédécesseur Pierre le Cérémonieux, et de son successeur, Martin l'Humain : deux rois victorieux à la guerre<sup>46</sup>.

La comparaison des relations entre Jacques II et l'infant Alphonse d'une part, et Pierre IV et l'Infant Jean d'autre part, montre de profondes différences qui, outre la personnalité des acteurs, pourraient être liées à l'âge des *primogènits*. Si Alphonse était un prince héritier d'une vingtaine d'années, Jean avait déjà une trentaine d'années lorsqu'il s'opposa à son père, lequel régnait lui-même depuis plus de quarante ans. Dans le cas de Jean, l'influence de son épouse française, dans le contexte international du schisme et de la guerre de Cent ans, fut, par ailleurs, déterminante. Le début du règne de Martin l'Humain marqua ainsi le retour d'une relation autoritaire entre le roi et son *primogènit*.

<sup>44</sup> GALLINARI, Luciano – *Una dinastia in guerra e un re descurat ? I giudici d'Arborea e Giovanni I re d'Aragona (1379-1396)*. Cagliari : ISEM, 2013.

<sup>45</sup> ROCA I HERAS, Josep Maria – *Johan I d'Aragó*. Barcelone : Institució Patxot, 1928.

<sup>46</sup> À cet égard, les vers d'Honorat Bovet consacrés à Jean Ier sont révélateurs : "Tibi enim diu nota est guerra quam habuimus et habemus contra iudicem Lalborie, qui nobis totam insulam Sardinie occupavit in qua tot et tanta expendimus, totque perdimus catalanos, sed nec adhuc recuperare potuimus terram nostram [...]", BOVET, Honorat – *Somnium super materia scismatis*. Paris, 1394, cité par MELE, Giampaolo – "Giovanni I d'Aragona", p. 736.

### III. Martin l'Humain et Martin le Jeune à la conquête de la Sicile et de la Sardaigne : un *primogénit* aux ordres de son père

Pour compenser le refus de l'Infant Jean d'épouser Marie de Sicile, cette dernière fut finalement promise au fils de son frère cadet. Les noces eurent lieu en 1391, alors que Martin "le jeune" était âgé de 14 ans et Marie de 27 ans. L'année suivante Martin le "vieux" et son fils partaient ensemble à la conquête de la Sicile. Se heurtant à une vive opposition de la noblesse locale, entretenue par le schisme pontifical, la conquête de l'île ne s'acheva qu'en 1397<sup>47</sup>. Entre temps, le duc de Montblanc était devenu roi d'Aragon et Martin le jeune, roi de Sicile et *primogénit* d'Aragon.

Ainsi que l'a souligné Henri Bresc, après le retour de Martin l'Humain en Catalogne, la titulature des actes siciliens révèle la volonté du souverain de partager le trône de Sicile avec son fils : le nom du roi d'Aragon y précédait celui du roi Martin et de la reine Marie<sup>48</sup>. En août 1397, cette volonté fut confirmée par le pape Benoît XIII qui reconnaissait les droits de Martin d'Aragon, non seulement sur le royaume de Sardaigne et de Corse mais également sur celui de Trinacrie. Les lettres de Martin l'Humain à son fils revêtaient en outre un caractère autoritaire qui plaçait le roi de Sicile en position de subordination. Nombre d'entre elles équivalaient à de simples instructions. Selon Henri Bresc : "Martin l'Humain impos[a] [alors] contre les réticences de son fils (qui s'intitule, au moins une fois en 1396, "roi de Trinacrie", exprimant ainsi sa particularité) et de ses conseillers, une nouvelle conception de l'État sicilien, comme un apanage, uni à la Couronne d'Aragon et confié au *primogénit* pour y faire son apprentissage"<sup>49</sup>. L'union des deux royaumes et la soumission de la Sicile à la Couronne d'Aragon fut donc rendue possible par le fait que Martin le jeune était à la fois roi de Sicile et *primogénit* aragonais. L'annexion du royaume était déjà

<sup>47</sup> CORRAO, Pietro – *Governare un regno. Potere, società e istituzioni in Sicilia fra Trecento e Quattrocento*. Naples : Liguori Editore, 1991.

<sup>48</sup> "Martinus Dei gracia rex Aragonum et Martinus eadem gracia rex Sicilie ac Athenarum et Neopatrie dux eiusdem regis et regni Aragonum primogenitus et gubernator generalis et Maria eadem gracia dicti regni Sicilie et ducatum predictorum regina et ducissa et in dicti regni Sicilie et ducatum predictorum regina et ducissa et in dicti regni Sicilie et ducatum eorundem regimine et solio omnes tres concedentes, corregentes et conregnantes". *Acta Curie Felicis Urbis Panormi*. vol. 11: *Registro di Lettere e Atti (1395-1410)*. Ed. Patrizia Sardina. Palerme : Municipio di Palermo, 1994, p. 7 (10 mars 1397), cité dans BRESC, Henri – "Un royaume pour Martin, duc de Montblanc". In FERRER I MALLOL, Maria Teresa – *Martí l'Humà, el darrer rei de la dinastia de Barcelona (1396-1410). L'Interregne i el Compromís de Casp*. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2015, pp. 303-328.

<sup>49</sup> BRESC, Henri – "Un royaume pour Martin", p. 318.

en germe. Elle devint effective sous le règne des Trastamare avec la mise en place du système du vice-roi confié au cadet de la famille royale<sup>50</sup>.

Les factions aristocratiques locales, divisées entre “Catalans” et “latins” s’adaptèrent rapidement à cette évolution institutionnelle, en dénonçant directement au roi d’Aragon les manquements du roi de Sicile et de ses “mauvais conseillers”. Ainsi Martin Ier intervint-il de manière autoritaire dans le gouvernement de son fils, en imposant notamment que son conseil soit composé d’au moins 7 Catalans pour 3 Siciliens. À la mort de Marie en 1401, Martin devint de fait le seul roi de Sicile. Il épousa alors Blanche de Navarre. Un mariage qui avait été, encore une fois, négocié par son père. La documentation suggère toutefois quelques tentatives du *primogénit* de s’imposer face au roi d’Aragon, en refusant de se soumettre à certains de ses ordres, notamment du point de vue de l’organisation ecclésiastique et des relations avec les papes de Rome<sup>51</sup>. Il reste que la subordination du royaume de Sicile au roi d’Aragon permit à Martin l’Humain de s’appuyer sur son fils pour achever la conquête du *Regnum Sardiniae et Corsicae*. Dès les années 1404-1405, le projet de conquérir définitivement les deux îles fut au cœur des préoccupations du roi d’Aragon et de ses échanges avec son *primogénit*<sup>52</sup>. La chronique corse de Giovanni della Grossa révèle ainsi le rôle de Martin l’Humain et de son fils dans l’ascension première de Vincentello d’Istria, qui fut par la suite comte de Corse (1407) et vice-roi de l’île pour Alphonse le Magnanime (1418)<sup>53</sup>:

Vincentello alla en course avec son brigantin pendant quatre ans puis il se rendit en Catalogne avec sa galère pour offrir ses services au roi. Comme ce dernier avait déjà entendu parler de la guerre qu’il avait menée, et sachant que

<sup>50</sup> Sur le système des vice-rois, voir LALINDE ABADIA, Jesús – “Virreyes y lugartenientes medievales en la Corona de Aragón”. *Cuadernos de historia de España* 38 (1960), pp. 97-172.

<sup>51</sup> FODALE, Salvatore – *Alunni della perdizione. Chiesa e potere in Sicilia durante il grande scisma (1372-1416)*. Rome : Istituto storico italiano per il Medioevo, 2008, cité dans BRESC, Henri – “Un royaume pour Martin”, pp. 320-321.

<sup>52</sup> Voir notamment des instructions données par Martin l’Humain à un messenger envoyé en Sicile en septembre 1405. Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2248, f. 160r.

<sup>53</sup> Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2627, fol. 12r-13v. Les relations de Vincentello d’Istria avec Martin l’Humain ont été étudiées dans FERRER I MALLOL, Maria Teresa – “Il partito filocatalano in Corsica dopo la morte di Arrigo della Rocca”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 24 (2001), pp. 65-87; celles de Vincentello avec Alphonse V dans MELONI, Maria Giuseppina – “Un episodio della politica mediterranea di Alfonso il Magnanimo: l’occupazione di Calvi (ottobre 1420-aprile 1421)”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 21 (1996), pp. 107-126.

c'était un gentilhomme important de Corse, neveu du comte Arrigo, le roi l'accueillit gracieusement et lui donna une de ses galères et de l'argent pour l'armer. Il écrivit une lettre au roi Martin de Sicile, son *primogènit*, en lui recommandant Vincentello qui se rendit avec ses galères chez le roi Martin en Sicile. Celui-ci le reçut avec beaucoup d'affection et de bienveillance, lui donnant de l'argent, des vaisseaux et bien d'autres choses. Il ordonna à tous les capitaines de terre et de mer d'obéir au roi d'Aragon qui leur avait recommandé Vincentello<sup>54</sup>.

Le chroniqueur corse évoque ici un document écrit qu'il avait pu consulter lorsqu'il était lui-même au service du comte Vincentello. Ce document illustre la subordination du roi de Sicile au roi d'Aragon puisque Martin écrit plutôt en tant que *primogènit* qu'en tant que roi<sup>55</sup>. Grâce à l'aide de Martin de Sicile, Vincentello parvint à rassembler la noblesse corse sous la bannière aragonaise et à se faire proclamer comte en 1407<sup>56</sup>.

Du point de vue de la conquête *du Regnum Sardiniae et Corsicae*, la Sicile offrait donc à la fois une flotte située à proximité et d'importantes ressources qui avaient toujours fait défaut aux prédécesseurs de Martin l'Humain. En outre, l'organisation d'une campagne militaire devait permettre à l'Infant Martin de fédérer la noblesse sicilienne en renforçant ses liens avec le jeune roi. En 1408, Martin de Sicile entreprit donc la conquête définitive de la Sardaigne pour son père, renouant ainsi avec le modèle de l'Infant Alphonse. Il fut accompagné de représentants des deux factions de la noblesse sicilienne, Catalans et latins, mais également du comte Vincentello

---

<sup>54</sup> "E durò quello corso con lo bregantino e galera quatro anni e dopoi Vincientello se ne andò in Catalogna con la sua guerra e andò dal re e se li offerse servire. E il re, che ne havea già inteso la fama di la guerra che havea fatto e che era gentilhommo prencipale di Corsica e nipote dil conte Arrigo, il re il regiebbe in sua gratia e li diede una galera sua e dinari per armarla e scrisse lettere al re Martino di Sicilia che era suo figlio primo genito, che lo dovesse havere per racomandato. E Vincientello andò con le sue galere dal re Martino in Sicilia, il quale il regiebbe con molto amore e volontà e li diede danari e bastimenti et altre cose e robbe. E comandò a tutte le parte e capitani di terra e mare che fussino sottoposti al re di Aragon a che tenessero a Vincientello per racomandato, faciendoli ogni accoglienza e servitio". *Giovanni della Grossa (1388-1464). Chronique médiévale corse*. Édition numérique et scientifique du manuscrit "Benelli", fol. 359, [en ligne : [corsemedievale.huma-num.fr](http://corsemedievale.huma-num.fr)].

<sup>55</sup> C'est la seule occurrence du terme "primo genito" que nous trouvons dans la *Chronique*, ce qui nous conduit à penser que Giovanni a traduit en italien le terme catalan "primogènit" inscrit sur le document.

<sup>56</sup> Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2227, f. 52v ; 65 r-v.

d'Istria à la tête d'une troupe de Corses<sup>57</sup>. La victoire définitive de Martin de Sicile à la bataille de Sanluri en juin 1409 fut toutefois entachée par la mort, quelques jours plus tard, du *primogènit*, des suites de la malaria. Si la Sicile et la Sardaigne étaient réintégrées à la Couronne d'Aragon, conformément aux ambitions de Pierre le Cérémonieux, la dynastie des comtes de Barcelone se trouvait désormais sans héritier.

Avec le changement dynastique, se pose la question de la reconfiguration des relations entre souverain et *primogènit*. Le court règne de Ferdinand Ier (1412-1416), fut marqué par la fragilité du pouvoir royal après le compromis de Caspe, ce qui empêcha toute intervention dans les îles. Ces trois années correspondirent à une période d'apprentissage pour l'Infant Alphonse qui put se familiariser avec les pratiques diplomatiques de la Couronne d'Aragon<sup>58</sup>. Les documents sur le *Regnum Sardiniae et Corsicae* révèlent le rôle des anciens officiers de Martin Ier dans cette formation. C'est ainsi que l'Infant Alphonse, informé par son chambellan Juan Ferrandez de Eredia<sup>59</sup>, qui avait accompagné Martin de Sicile en Sardaigne<sup>60</sup>, recommanda Vincentello d'Istria à son père, dans une lettre datée du 11 août 1413:

À votre grande excellence je signifie que le bâtard d'Istria, frère du comte de Corse, vient à present à vous avec des lettres dudit comte. Et parce que, seigneur très puissant, selon ce dont j'ai été informé, ledit comte a longuement et notablement servi par le passé la Maison d'Aragon dans l'île de Corse, et à présent veut servir votre royale couronne et maintenir son nom [dans ladite île], je supplie votre sollicitude qu'il soit de votre volonté d'avoir ledit bâtard et ledit comte et leurs affaires pour recommandés. Le Créateur de toutes choses,

<sup>57</sup> Giovanni della Grossa (1388-1464). *Chronique médiévale corse*, fol. 370.

<sup>58</sup> RYDER, Alan – *Alfonso the Magnanimous. King of Aragon, Naples, and Sicily, 1396-1458*. Oxford: Clarendon Press, 1990, pp. 18-44.

<sup>59</sup> Une lettre de ce dernier, enregistrée par erreur dans les Cartas Reales de Jean I<sup>er</sup>, révèle que c'est par son intermédiaire que les Istria étaient entrés en contact avec l'Infant Alphonse, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Cartas Reales, Jean I<sup>er</sup>, 1153, voir MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – *Un royaume dans la mer*, p. 322.

<sup>60</sup> ZURITA, Jerónimo – *Anales de la Corona de Aragón*. Édition numérisée de José Javier Iso (coord.), María Isabel Yagüe; Pilar Rivero de l'édition de Ángel Canellas López. Zaragoza: Institución Fernando el Católico, 2003, Livre X, chap. LXXXVII [en ligne]. Juan Ferrandez de Eredia figure parmi les témoins du testament de Martin de Sicile, BOSCOLO, Alberto – *La politica italiana di Martino il Vecchio re d'Aragona*. Padoue : CEDAM, 1962, p. 139.

seigneur très haut, fasse vivre et régner longuement votre altesse et accroître sa royale couronne<sup>61</sup>.

Malgré le soutien du prince héritier, Ferdinand d'Antequerra refusa toute aide au comte de Corse afin de préserver la paix avec Gênes. Vincentello lui écrivit, en vain, plusieurs lettres désespérées entre 1414 et 1416<sup>62</sup>. Toutefois, dès sa prise de pouvoir, en avril 1416, Alphonse le Magnanime rompit avec la prudence de son père, en accordant son plein soutien au comte de Corse<sup>63</sup>. Il s'inscrivit ainsi dans l'héritage politique de Martin l'Humain, en pacifiant définitivement la Sardaigne, avant de tenter la conquête de la Corse. Plusieurs documents de la chancellerie aragonaise montrent, en effet, que Martin l'Humain avait lui-même envisagé de s'emparer de Bonifacio et de Calvi, avec l'aide de Vincentello d'Istria<sup>64</sup>. L'offensive d'Alphonse le Magnanime était donc l'aboutissement de ces premières tractations diplomatiques<sup>65</sup>. Cependant, l'échec du siège de Bonifacio (1421) marqua le coût d'arrêt de cette tentative d'achever définitivement la conquête du *Regnum Sardiniae et Corsicae*<sup>66</sup>. Afin d'atténuer le déshonneur que représentait la victoire génoise, le

<sup>61</sup> "A vostra gran excel·lencia significh que lo bastart de Ínstria, frare del comte de Còrcega, va de present a aquella ab letres del dit comte. Per què, senyor molt poderós, com segons yo són stat informat lo dit comte haja longament e notabla servida en temps passat la casa d'Aragó en la isla de Còrcega, e ara de present hi servesque vostra reyal corona mantenint lo nom d'aquella, supplich a vostra celsitud que sia de sa mercè haver lo dit bastart et lo dit comte et fets seus per recomanats. Lo Creador de totes coses, senyor molt alt, faça viure e longament regnar vostra altesa ab creximent de sa reyal corona". Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Cartas Reales Ferdinand I<sup>er</sup>, 359r. Cette lettre a été publiée dans *Epistolari de Ferran I d'Antequera amb els infants d'Aragó i la reina Elionor (1413-1416)*. Ed. Carlos López Rodríguez, Valence : Université de Valence, 2004, doc. 40 p. 55.

<sup>62</sup> Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Cartas Reales, Ferdinand I<sup>er</sup>, 1575 ; 2317 ; 2836 ; 2925 ; 2926. MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – "Les Corses, acteurs "internationaux", pp. 21-23.

<sup>63</sup> Comme le révèlent deux lettres que le roi écrivit au comte de Corse le 16 juillet 1416, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2410, f. 90V et le 21 novembre 1416, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2410, f. 113 v.

<sup>64</sup> Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2248, f. 161r-v ; déjà en 1353, Pierre le Cérémonieux avait envisagé de s'emparer de Bonifacio et de Calvi grâce au soutien de Guglielmo della Rocca, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Cartas Reales, Pierre IV, 5197. De ce point de vue, Alphonse V s'inscrivait donc dans une longue tradition diplomatique.

<sup>65</sup> Comme Martin l'Humain avant lui, Alphonse avait envisagé d'obtenir Bonifacio par la diplomatie avant de se résoudre à une offensive militaire, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2669, f. 176v. Cette stratégie fondée sur des soutiens locaux sera reprise par Ferdinand II, au début des années 1480 : Archivio di Stato di Genova, Banco di San Giorgio, Diversorum, Reg. 2262, f. 65 (1481) ; Archivio di Stato di Genova, Banco di San Giorgio, busta 21 ; Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 3613, f. 42v-43r (1484).

<sup>66</sup> Toutefois, après la conquête de Naples, Alphonse V reprit le projet de conquérir la Corse comme le révèle l'unique registre de la Chancellerie aragonaise intitulé "Corsica", Barcelone, Archivo de la

jeune roi invoqua alors la nécessité impérieuse de conquérir le royaume de Naples<sup>67</sup>. Dans la propagande royale, le départ précipité de Bonifacio n'était plus le signe d'une défaite mais la conséquence d'une conquête militaire plus glorieuse à accomplir<sup>68</sup>. Comme il l'écrivit lui-même à son épouse, Alphonse V n'avait pas voulu sacrifier "la maior al menor"<sup>69</sup>. Bonifacio demeura donc génois, tandis que le roi d'Aragon devenait roi de Naples.

## Conclusion

L'étude du rôle des *primogènits* dans les relations avec le royaume de Sardaigne et de Corse met en lumière la place des îles dans la formation des princes héritiers aragonais. Le cas de l'Infant Alphonse, héros de la conquête de la Sardaigne, livre un modèle parfait de prince héritier au service de son père, faisant son apprentissage de la charge royale sous le contrôle étroit de ce dernier. Un modèle que l'on retrouve dans la conquête définitive de l'île par Martin de Sicile. En marge de cette loyauté filiale, présentée dans les chroniques comme la clé du succès, le cas de l'Infant Jean éclaire la capacité d'un prince héritier à mener une politique indépendante de son père. L'action diplomatique de l'Infant Jean révèle ainsi de profondes divergences de vue, notamment au sujet du schisme pontifical et de la guerre de Cent ans. Qualifié par la reine de "philo-français", l'Infant Jean se distingue par sa tentative d'imposer sa propre politique au roi. S'il ne parvint pas à convaincre Pierre IV, il fut soutenu par son frère cadet, Martin, qui devint lui-même son *primogènit* à la mort du roi. La collaboration entre les deux frères permit ainsi la conquête de la Sicile et prépara celle de la Sardaigne. Après le compromis de Caspe (1412), l'Infant Alphonse fut dépositaire d'un double héritage : la tradition castillane de son père et les pratiques diplomatiques de Martin l'Humain, qui lui furent transmises par certains des anciens conseillers de ce dernier. Du point de vue du *Regnum Sardiniae et Corsicae*, dès le

---

Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2936. Il dut cependant renoncer définitivement en 1453, afin de conclure la paix avec Gênes, dans le contexte de la menace croissante des Turcs.

<sup>67</sup> Ainsi qu'il l'écrivit à Vincentello d'Istria, après son arrivée à Cagliari, le 7 février 1421, Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2671, f. 163.

<sup>68</sup> ARRIGHI, Lucie – "Le siège de Bonifacio (1420-1421) : une guerre de récit entre deux Péninsules". In CANCELLIERI, Jean-André ; MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – *Les lieux de mémoire de la Corse médiévale : Bonifacio, un territoire d'exception*. Bonifacio : Ville de Bonifacio, 2020, pp. 64-69.

<sup>69</sup> Lettre d'Alphonse V à la reine Maria depuis Cagliari le 21 janvier 1421. Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, *Cancillería*, Reg. 2671, f. 171. Une idée que l'on retrouve sous la plume de Vagad, VAGAD, Gauberto Fabricio de - *Crónica de Aragón*. Saragosse : Pablo Hurus 1499, p. 162 : "y mayor que de la conquista de la ysla de Córcega, que es pequeña cosa".

début de son règne, Alphonse le Magnanime s'inscrit ainsi dans la continuité directe de ses prédécesseurs, en préparant une ultime offensive pour conquérir la Corse. Défait par les Génois, le jeune roi de vingt-quatre ans dût toutefois attendre encore une vingtaine d'années, avant de s'imposer dans la galerie prestigieuse des rois conquérants (à la suite de Jacques Ier, Pierre III, Alphonse IV, Pierre IV et Martin Ier), après s'être emparé du royaume de Naples (1443). S'ouvrait ainsi une nouvelle page italienne de l'histoire de la Couronne d'Aragon<sup>70</sup>.

## Bibliographie

### Sources manuscrites

Barcelone, Archives de la Couronne d'Aragon [ACA], *Cancellaria*, Reg. 339, 1044, 1260, 1744, 2227, 2248, 2410, 2627, 2669, 2671, 2936, 3613.

Barcelone, Archives de la Couronne d'Aragon [ACA], *Cancellaria*, Cartas Reales, Pierre IV

Barcelone, Archives de la Couronne d'Aragon [ACA], *Cancellaria*, Cartas Reales, Jean I<sup>er</sup>

Barcelone, Archives de la Couronne d'Aragon [ACA], *Cancellaria*, Cartas Reales, Ferdinand I<sup>er</sup>

Genova, Archivio di Stato di Genova [ASG], *Banco di San Giorgio*, Diversorum, Reg. 2262

Genova, Archivio di Stato di Genova [ASG], *Banco di San Giorgio*, Primi Cancellieri, Busta 21

### Sources imprimées

*Acta Curie Felicis Urbis Panormi*. vol. 11: *Registro di Lettere e Atti (1395-1410)*. Ed. Patrizia Sardina. Palerme : Municipio di Palermo, 1994.

*Crònica de Pere III el Cerimoniós*. Ed. Ferran Soldevila. *Les quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2014.

---

<sup>70</sup> Notons à cet égard, qu'à la mort d'Alphonse V, le discours des Trastamare sur la nécessité de défendre le royaume de Naples s'inscrivait dans la tradition de leurs prédécesseurs : pour mobiliser leurs soutiens, les rois d'Aragon et de Naples invoquèrent les sacrifices et le sang versé pour conquérir le royaume, SENATORE, Francesco – "Al servizio di due re. Ambasciatori e consiglieri di Giovanni II d'Aragona e di Ferrante re di Napoli (1458-1469)". In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política*, pp. 173-194.

*Crònica de Ramon Muntaner*. Éd. Ferran Soldevila. *Les Quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2011.

*Epistolari de Ferran I d'Antequera amb els infants d'Aragó i la reina Elionor (1413-1416)*. Ed. Carlos López Rodríguez, Valence : Université de Valence, 2004.

*Epistolari del rei Pere el Cerimoniós*. Ed. Stefano Maria Cingolani. Barcelone : Editorial Barcino, 2019.

FINKE, Heinrich – *Acta aragonensia: quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen, zur kirchen- und kulturgeschichte aus der diplomatischen korrespondenz Jaymes II (1291-1327)*. vol. II. Leipzig : Rothschild, 1908.

*Giovanni della Grossa (1388-1464). Chronique médiévale corse*, édition numérique et scientifique du manuscrit "Benelli", [en ligne : [corsemedievale.huma-num.fr](http://corsemedievale.huma-num.fr)].

*Llibre dels feits del rei En Jaume*. Éd. Ferran Soldevila. *Les Quatre grans Cròniques*. Rév. Jordi Bruguera ; Maria Teresa Ferrer i Mallol. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2007.

VAGAD, Gauberto Fabricio de – *Crónica de Aragón*. Saragosse : Pablo Hurus 1499.

ZURITA, Jerónimo – *Anales de la Corona de Aragón*. Édition numérisée de José Javier Iso (coord.), María Isabel Yagüe; Pilar Rivero de l'édition de Ángel Canellas López. Zaragoza: Institución Fernando el Católico, 2003.

## Études

ARRIBAS PALAU, Antonio – *La conquista de Cerdeña por Jaime II de Aragón*. Barcelone : Instituto Español de Estudios Mediterráneos, 1952.

ARRIGHI, Lucie – "Le siège de Bonifacio (1420-1421) : une guerre de récit entre deux Péninsules". In CANCELLIERI, Jean-André ; MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – *Les lieux de mémoire de la Corse médiévale : Bonifacio, un territoire d'exception*. Bonifacio : Ville de Bonifacio, 2020, pp. 64-69.

BOSCOLO, Alberto – *La politica italiana di Martino il Vecchio re d'Aragona*. Padoue : CEDAM, 1962.

BOSCOLO, Alberto – *Sibilla di Fortià regina d'Aragona*. Padoue : CEDAM, 1970.

BRESC, Henri – "Un royaume pour Martin, duc de Montblanc". In FERRER I MALLOL, Maria Teresa – *Martí l'Humà, el darrer rei de la dinastia de Barcelona (1396-1410). L'Interregne i el Compromís de Casp*. Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2015, pp. 303-328.

CASULA, Francesco Cesare – *La Sardegna aragonese*. Sassari : Chiarella, 1990.

CAWSEY, Suzanne – *Kingship and propaganda. Royal eloquence and the Crown of Aragon*. Oxford : Oxford University Press, 2002.

CINGOLANI, Stefano Maria – *La memòria dels reis. Les quatre grans cròniques*. Barcelone : Editorial Base, 2012.

CINGOLANI, Stefano Maria – “Diplomacia íntima : como mantener la paz en tiempo de paz”. In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política en la península Ibérica (siglos XI al XV)*. Madrid : Sílex, 2021, pp. 83-108.

CIOPII, Alessandra – *Le strategie dell’invincibilità : Corona d’Aragona e Regnum Sardiniae nella seconda metà del Trecento*. Cagliari : ISEM, 2014.

CORRAO, Pietro – *Governare un regno. Potere, società e istituzioni in Sicilia fra Trecento e Quattrocento*. Naples : Liguori Editore, 1991.

FERRER I MALLOL, Maria Teresa – “Il partito filocatalano in Corsica dopo la morte di Arrigo della Rocca”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 24 (2001), pp. 65-87.

FODALE, Salvatore – *Alunni della perdizione. Chiesa e potere in Sicilia durante il grande scisma (1372-1416)*. Rome : Istituto storico italiano per il Medioevo, 2008.

GALLINARI, Luciano – *Una dinastia in guerra e un re descurat ? I giudici d’Arborea e Giovanni I re d’Aragona (1379-1396)*. Cagliari : ISEM, 2013.

GALLINARI, Luciano – “The Catalans in Sardinia and the transformation of Sardinians into a political minority in the twelfth to the fifteenth centuries”. *Journal of Medieval History* 45-3 (2019), pp. 347-359.

HÉBERT, Michel – *Parlementer. Assemblées représentatives et échange politique en Europe occidentale à la fin du Moyen Âge*. Paris : de Boccard, 2018, pp. 55-77.

JUNCOSA BONET, Eduard – “En busca de princesa. La diplomacia matrimonial (oficial y “rebelde”) en la Corona de Aragón a fines del trescientos”. In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política en la península Ibérica (siglos XI al XV)*. Madrid : Sílex, 2021, pp. 109-128.

JUNCOSA BONET, Eduard; CINGOLANI, Stefano Maria – “Un delicado equilibrio de poderes en el tablero peninsular. Las relaciones de María de Molina con Jaime II y su progenie (1319-1321)”. In ARIAS GUILLÉN, Fernando; REGLERO DE LA FUENTE, Carlos M. – *María de Molina : gobernar en tiempos de crisis (1264-1321)*. Madrid : Dykinson, 2022, pp. 147-180.

LALINDE ABADIA, Jesús – “Virreyes y lugartenientes medievales en la Corona de Aragón”. *Cuadernos de historia de España* 38 (1960), pp. 97-172.

MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – “Les Corses, acteurs “ internationaux” au bas Moyen Âge ? Lecture croisée des archives aragonaises et génoises (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)”. *Archivio Storico Italiano* 181-3 (2023), pp. 451-498.

MARCHI VAN CAUWELAERT, Vannina – *Un royaume dans la mer. L’archipel corso-sarde du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris : Classiques Garnier, 2024.

MARTÍNEZ FERRANDO, Josep Ernesto – *Jaime II de Aragon. Su vida familiar*. 2 vols. Barcelone : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1948.

MELE, Giampaolo – “Giovanni I d’Aragona, il Musico, tra cultura “cortese”, Scisma d’Occidente e la progettata spedizione contro gli Arborea”. In MELE, Giampaolo – *Giudicato d’Arborea e marchesato d’Oristano: proiezioni mediterranee e aspetti di storia locale*. vol. 2. Oristano : Istar, 2000, pp. 699-760.

MELONI, Maria Giuseppina – “Arrigo della Rocca : un nobile corso al servizio del re d’Aragona”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 18 (1993), pp. 9-26.

MELONI, Maria Giuseppina - “Un episodio della politica mediterranea di Alfonso il Magnanimo: l’occupazione di Calvi (ottobre 1420-aprile 1421)”. *Medioevo. Saggi e rassegne* 21 (1996), pp. 107-126.

PÉQUIGNOT, Stéphane – “Le “premier voyage à Rome” de Jacques II d’Aragon”. In GUENÉE, Bernard; MOEGLIN, Jean-Marie (dir.) – *Relations, échanges, transferts en Occident au cours des derniers siècles du Moyen Âge, hommage à Werner Paravicini*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2011, pp. 135-164.

PÉQUIGNOT, Stéphane – “Un chemin de roi : Pierre IV d’Aragon dans son Livre”. In MONNET, Pierre ; SCHMITT, Jean-Claude – *Autobiographies souveraines*. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2012, pp. 179-199.

PETTI BALBI, Giovanna – “I maonesi e la maona di Corsica : un esempio di aggregazione economica e sociale”. *Mélanges de l’École française de Rome* 93-1 (1993), pp. 147-170.

PONSICH, Claire – *Réseaux et gouvernement d’une femme de pouvoir: l’exemple de Yolande de Bar (1365-1431)*. Paris : Université de Paris VIII, 2022. Thèse de doctorat.

RYDER, Alan – *Alfonso the Magnanimous. King of Aragon, Naples, and Sicily, 1396-1458*. Oxford: Clarendon Press, 1990.

SALAVERT Y ROCA, Vicente – *El tratado de Anagni y la expansión mediterránea de la Corona de Aragón*. Saragosse : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1952.

SENATORE, Francesco – “Al servizio di due re. Ambasciatori e consiglieri di Giovanni II d’Aragona e di Ferrante re di Napoli (1458-1469)”. In NIETO SORIA, José Manuel; VILLAROEL GONZÁLEZ, Óscar – *Diplomacia y cultura política en la península Ibérica (siglos XI al XV)*. Madrid: Sílex, 2021, pp. 173-194.

SIMBULA, Pinuccia Franca – “Ugone III d’Arborea”. *Dizionario biografico degli Italiani*. vol. 97. Rome : Treccani, 2020.

*La società mediterranea all’epoca del Vespro: XI congresso di storia della Corona d’Aragona*. 3 vols. Palerme : université de Palerme, 1984

TASIS I MARCA, Rafael – *Pere el Cerimoniós i els seus fills*. Barcelone: Ediciones Vincens Vives, 1957.

**COMO CITAR ESTE ARTIGO | HOW TO QUOTE THIS ARTICLE:**

CAUWELAERT, Vannina Marchi van – “Le rôle des *primogènits* aragonais dans la conquête du Regnum Sardiniae et Corsicae (1323-1421)”. *Medievalista* 36 (Julho – Dezembro 2024), pp. 227-254. Disponível em <https://medievalista.iem.fcs.unl.pt>.



Esta revista tem uma Licença [Creative Commons - Atribuição-NãoComercial 4.0 Internacional](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).